



Déclaration liminaire
des représentants FSU
au CHSCT Départemental du Nord
Le 22 mars 2022

Depuis la rentrée de janvier, l'épuisement et l'exaspération de toute la communauté éducative atteignent un niveau inédit. Malgré une augmentation significative du nombre de cas de contamination au Covid, le gouvernement a décidé ce 14 mars d'une levée des restrictions sanitaires, notamment dans nos établissements scolaires. Depuis plusieurs mois, la FSU n'a cessé d'exprimer ses craintes et critiques au sujet des allègements successifs du protocole sanitaire. Nous ne comprenons pas sur quelle base scientifique le protocole s'appuie pour considérer qu'à densité égale, il y a plus de risques dans les transports en commun que dans nos classes et nos couloirs. Ce qui semble contradictoire n'a, en tout cas, rien de vraiment étonnant. Depuis le début de cette crise sanitaire, les grands donneurs d'ordres n'ont eu comme priorité qu'une gestion économique et politicienne, faite avec la plus grande des arrogances.

Mais concrètement, l'École va mal et de plus en plus mal!

Certes, les multiples protocoles sanitaires ont détérioré nos vies professionnelles (isolement, surcharge de travail, adaptations dues à des improvisations imposées, dégradation des relations avec les familles...), mais il serait trop facile de rejeter la dégradation de nos conditions de travail exclusivement sur un virus.

Ce n'est pas un virus qui impose à bon nombre d'agents de travailler dans des locaux vétustes, qui les expose à la présence d'amiante, qui dégrade leurs conditions de travail liées à l'utilisation d'outils numériques obsolètes, qui les contraint à prendre des risques pour ouvrir les quelques fenêtres qui peuvent l'être, qui les expose à des risques électriques, thermiques ou d'incendie...

Ce n'est pas un virus qui impose des inclusions d'élèves sans moyens humains, matériels et organisationnels, quitte à provoquer des violences verbales et physiques parfois quotidiennes. Ce n'est pas un virus qui impose à des collègues AESH de survivre avec un salaire de 700 euros. Ce n'est pas un virus qui dégrade notre pouvoir d'achat depuis trop longtemps.

Ce n'est pas un virus qui impose un manque de personnels de plus en plus criant ou qui impose les heures supplémentaires au détriment de l'emploi et des conditions de travail. Notre département a connu plusieurs milliers de jours de classes non remplacées depuis deux ans. Mais cette situation est très certainement devenue « structurelle » maintenant.

Et ce n'est pas non plus un virus qui est à l'origine d'inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, dans une Éducation Nationale qui se vante pourtant de lutter pour une égalité entre les filles et les garçons.

Alors oui, c'est pour toutes ces raisons qu'un grand nombre d'agents sont épuisés, à bout, obligés de se mettre en arrêt maladie ou continuant à exercer dans la plus grande souffrance.

Mais ce ras-le-bol s'exprime aussi, de Roubaix à Paris en vélo par exemple, ou en participant massivement à une journée de grève et de manifestation ce 13 janvier. Cette mobilisation très importante doit vraiment vous alerter sur le réel et profond malaise qui pèse au sein de nos équipes, pour qu'enfin soit mise en place une politique cohérente de protection et de prévention à la hauteur des enjeux sanitaires, scolaires et sociaux. Une analyse des fiches du RSST dématérialisé devrait sans nul doute confirmer ce constat.

C'est pourquoi l'École a impérativement besoin d'être réparée, il faut absolument un plan d'urgence pour l'Éducation Nationale.

Il faut une action réelle sur les équipements de sécurité et sur le bâti scolaire. En associant des représentants des personnels, comme le proposait un avis du CHSCTD59, il faut investir massivement dans la rénovation et la création d'établissements afin de pouvoir travailler dans des locaux corrects voire confortables.

Il est aussi essentiel de revoir la politique de l'inclusion scolaire, en y mettant des moyens à la hauteur de l'enjeu. Plateaux techniques, réseaux d'aides, placement en institut ou dispositif sans délai, dès notification, personnels qualifiés et en nombre suffisant sont des conditions indispensables pour dépasser la démagogie du « 100 % d'élèves à l'école »

Il est également temps que l'Institution reconnaisse réellement l'apport essentiel à l'école inclusive des AESH (sous-payées, notamment pour cause de temps partiel subis, statutairement précaires, malmenées par le management des PIAL et la mutualisation...) en modifiant statut et salaires.

Et plus généralement, il faut embaucher dans tous les « corps de métier » que compte l'Éducation Nationale.

Comme chaque année depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer, c'est en déshabillant Pierre qu'on habillera ...peut être...un peu Paul. Ce n'est pas acceptable d'autant plus que chaque année, le ministre Blanquer a rendu des millions d'euros au budget de l'État! Pour 2021, 75 millions d'euros rendus, soit l'équivalent d'environ 2000 postes d'enseignants sur l'année et pour 2020, 200 millions d'euros rendus soit l'équivalent d'environ 5000 postes d'enseignants sur l'année. Les moyens auraient donc pu être mis pendant la pandémie mais le gouvernement en a décidé autrement.

Un service public de qualité ne peut fonctionner en mode constamment dégradé, ne comptant que sur un sur-investissement excessif et permanent de ses agents, quitte à dégrader leur santé physique et morale.

Et sans rien attendre des promesses électoralistes, il faut aussi une revalorisation massive (et ce n'est pas 3 % après dégel du point d'indice !) et immédiate de tous les salaires pour l'ensemble des personnels.

Parce que le salaire des agents publics constitue « un quoi qu'il en coûte » social, la FSU appelle de nouveau à l'ouverture immédiate de négociations sur le taux de revalorisation qui devra être à la hauteur des attentes des agent-es et des enjeux d'attractivité, ainsi que sur les autres mesures prévues. Cette augmentation très attendue doit intervenir le plus rapidement possible. Et évidemment cette augmentation doit être accompagnée avec des clauses de revoyure en fonction de l'évolution des prix et donc un mécanisme d'indexation durable sur l'inflation. Les agents de la Fonction Publique ont besoin d'être reconnus et revalorisés.